

■ **Cendror Récupération S.A.**, à La Chaux-de-Fonds, récupération de métaux précieux (FOSC du 05.07.2002, p. 10). Le capital-actions de CHF 100'000 est désormais entièrement libéré. Capital-actions porté de CHF 100'000 à CHF 900'000 par l'émission de 8'000 actions de CHF 100, nominatives, liées selon statuts et munies d'un droit de préemption statutaire. Capital-actions: CHF 900'000, entièrement libéré, divisé en 9'000 actions de CHF 100, nominatives, liées selon statuts et munies d'un droit de préemption statutaire. Statuts modifiés le 02.04.2003.
Journal no 899 du 07.04.2003
(00946620 / CH-645.4.095.866-5)